

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Louis-Guillaume Lebrun*, capitaine au 2^e régiment d'artillerie, chevalier de l'ordre Léopold.

(*Voir le N^o 213, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.*)

MESSIEURS,

Le sieur Louis-Guillaume Lebrun, capitaine au 2^{me} régiment d'artillerie, qui, par sa requête du 10 avril 1841, demande la Naturalisation ordinaire, est né à Metz (France), le 27 fructidor an XI ; depuis 1812 il habite la Belgique.

Le 11 mai 1822 il fut incorporé comme milicien dans la 11^{me} division d'infanterie, au service des Pays-Bas ; il passa successivement par les grades de caporal, fourrier, sergent-major et sous-lieutenant ; après avoir donné sa démission le 23 octobre 1830, il prit service dans l'armée Belge, et il fut nommé, le 8 novembre suivant, lieutenant au 11^{me} régiment d'infanterie.

Il reçut, le 19 avril 1831, le brevet de lieutenant d'artillerie de 1^{re} classe ; le 16 août 1834 il fut décoré de l'ordre de Léopold, et le 6 décembre 1836 il reçut le grade de capitaine de 1^{re} classe qu'il occupe encore aujourd'hui.

Il résulte des pièces du dossier, que le sieur Lebrun a épousé une Belge en 1840 ; qu'il figure très-honorablement parmi les officiers de l'armée et qu'il a toujours mérité, à un haut degré, l'estime et la considération de ses chefs.

Dans sa séance du 28 février dernier, la Chambre des Représentants a pris sa demande de Naturalisation ordinaire en considération, à la majorité de 41 suffrages contre 7.

CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.